

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

États financiers consolidés

31 décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de l'actif net	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux de Kent

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent (la Commission), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état consolidé des résultats, l'états consolidé de la variation de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 28 mai 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.



**Bourque
Richard
Boutot** P.C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

Bourque Richard Boutot

Comptables professionnels agréés

le 22 avril 2021

Dieppe, NB

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,
Dieppe, NB, E1A 0N7

t · (506) 857-2290
f · (506) 857-8468

www.brbcpa.ca

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2020 Budget (non-audit) (Note 15)	2020 Réal	2019 Réal
REVENUS			
Cotisations des membres	3 839 254 \$	2 238 225 \$	2 031 790 \$
Ventes de services	25 000	1 710 675	1 713 761
Transferts gouvernementaux	19 501	46 745	99 362
Intérêts	863	2 589	3 840
Autres revenus	11 700	37 434	16 784
	3 896 318	4 035 668	3 865 537
DÉPENSES			
Gouvernance	49 800	49 605	63 302
Administration	1 028 736	1 067 358	998 120
Aménagement régional	1 000	357	802
Collaboration régionale en matière de services de police	18 500	12 407	9 775
Planification régionale des mesures d'urgence	33 000	19 180	30 369
Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations	-	-	100
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	589 329	558 510	499 079
Gestion des déchets solides	2 214 680	2 232 500	2 088 218
Services financiers	2 800	7 506	15 471
	3 937 845	3 947 423	3 705 236
Surplus pour l'année (note 12)	(41 527) \$	88 245	160 301
Excédent accumulé au début de l'année		598 755	438 454
Excédent accumulé à la fin de l'année		687 000 \$	598 755 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2020

2019

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (note 3)	660 574 \$	662 635 \$
Comptes à recevoir		
Général	188 941	136 236
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	182 502	41 634
	<u>1 032 017 \$</u>	<u>840 505 \$</u>


PASSIFS

Comptes à payer et frais courus	287 135 \$	195 842 \$
Revenus différés	30 750	9 750
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 7)	84 021	84 021
	<u>401 906</u>	<u>289 613</u>

ACTIF NET630 111 \$ 550 892 \$**ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 5)	98 326 \$	98 326 \$
Amortissement cumulé (note 5)	73 696	67 539
	<u>24 630</u>	<u>30 787</u>
Charges payées d'avance	32 259	17 076
	<u>56 889</u>	<u>47 863</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>687 000 \$</u>	<u>598 755 \$</u>

APPROUVÉ PAR


_____, Président
_____, Trésorier(ère)

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé de la variation de l'actif net

Année terminée le 31 décembre

	2020	2019
Surplus pour l'année	88 245 \$	160 301 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(14 282)
Amortissement des immobilisations corporelles	6 157	5 911
	<hr/> 94 402	<hr/> 151 930
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	<hr/> (15 183)	<hr/> 1 984
Augmentation de l'actif net	79 219	153 914
Actif net au début de l'exercice	<hr/> 550 892	<hr/> 396 978
Actif net à la fin de l'exercice	<hr/> 630 111 \$	<hr/> 550 892 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

2020**2019**

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Surplus pour l'année	88 245 \$	160 301 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	6 157	5 911
Compte à recevoir - Général	(52 705)	92 998
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	(140 868)	45 114
Comptes payables et frais courus	91 293	(27 977)
Revenus différés	21 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi payables	-	7 798
Charges payées d'avance	(15 183)	1 984
	(2 061)	286 129

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(14 282)
---	---	----------

Activités de financement

Emprunt bancaire	-	-
------------------	---	---

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **(2 061)** 271 847

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice **662 635** 390 788À la fin de l'exercice **660 574 \$** 662 635 \$

1. Objectif de l'organisation

La Commission de Services Régionaux de Kent est régie par la Loi sur la prestation de services régionaux du Nouveau-Brunswick. La Commission de Services Régionaux de Kent est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La Commission a comme mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées, et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à l'actif net et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 19 septembre 2019.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, d'investissements, de créditeurs et de charges à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire. La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main et les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif

Meubles et équipement

Années

5 à 10 ans

Information sectorielle

La Commission de Services Régionaux de Kent offre des services obligatoires. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services fournis sont les suivants:

Aménagement régional

La Commission est chargée de l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans sa région respective.

Aménagement local dans les districts de services locaux

Cette section comprend l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements.

Gestion des déchets solides

La Commission offre aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de sa région respective des services d'élimination des déchets solides, la coordination de divers programmes de recyclage, la manutention des déchets dangereux et la sensibilisation au compostage.

Collaboration régionale en matière de services de police

La Commission sert de tribune régionale pour évaluer l'efficacité des services de police. Elle cerne les enjeux d'intérêt commun dans sa région respective et guide l'établissement des priorités en matière de services de police.

Planification régionale des mesures d'urgence

Par l'intermédiaire de la Commission, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux planifient, coordonnent et mettent en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations**

La Commission a la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de sa région respective. Par son entremise, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux pourront s'entendre sur la nécessité, l'envergure et le financement des nouvelles installations.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission offre des indemnités de congés de maladie qui peuvent s'accumuler jusqu'à un maximum et qui peuvent s'acquérir au départ. Un passif est comptabilisé selon une évaluation actuarielle préparée.

3. Encaisse	2020	2019
Encaisse - affectée (note 14)	313 350 \$	260 550 \$
Encaisse - non affectée	347 224	402 085
	660 574 \$	662 635 \$

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2020	2019
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	182 502 \$	41 634 \$

5. Immobilisations corporelles	2020	2019
Coût		
Solde d'ouverture	98 326 \$	84 044 \$
Acquisitions durant l'année	-	14 282
Solde de fermeture	98 326	98 326
Amortissement cumulé		
Solde d'ouverture	67 539	61 628
Amortissement durant l'année	6 157	5 911
Solde de fermeture	73 696	67 539
Valeur nette	24 630 \$	30 787 \$
Composé de:		
Services d'aménagement	22 702 \$	28 378 \$
Services des déchets solides	1 927	2 409
	24 629 \$	30 787 \$

Les immobilisations corporelles sont composées d'équipements et de meubles.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

6. Emprunt bancaire

La Commission dispose de marges de crédit d'un montant autorisé total de 629 637\$, portant intérêt au taux préférentiel (3.95%) et renouvelable annuellement, pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement.

7. Avantages postérieurs à l'emploi payables**(a) Allocation de départ et de retraite**

Les employés de la Commission sont admissibles à une allocation de retraite ou de départ équivalent aux jours de maladie accumulés, jusqu'à un maximum de 90 jours au taux horaire de l'employé(e) juste avant son départ. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la Commission, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. La somme accordée à l'employé(e) sera versé comme contribution à un RÉER seulement.

Une évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2019 sur le plan des 14 employés en conformité avec SP 3250 et 3255, et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation de 84 021\$. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs tels que le taux d'augmentation salariale, le roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux d'escompte. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- 1) augmentation salariale annuelles est de 2%
- 2) le taux d'escompte est de 2.90%
- 3) le taux de roulement du personnel est de 1.5%

8. Éventualités

Dans le cours normal des opérations, la Commission peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2020, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Commission maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

9. Engagements

La Commission est locataire de bureaux en vertu d'un bail prenant échéance le 30 septembre 2031. Les loyers minimums futurs totalisent 371 580\$ pour les prochains cinq exercices: 2021, 74 316\$; 2022, 74 316\$; 2023, 74 316\$; 2024, 74 316\$, 2025, 74 316\$

La Commission s'est engagée par bail à partir du 1er décembre 2018 jusqu'au 30 novembre 2023 pour la location de bureaux à Richibucto. Les loyers minimums futurs totalisent 43 546\$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices: 2021, 14 930\$; 2022, 14 930\$; 2023, 13 686\$.

La Commission s'est engagée par contrats à partir du 2 février 2019 jusqu'au 2 février 2023 pour la collecte de déchets. Les paiements minimums futurs totalisent 1 762 109\$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices: 2021, 828 416\$; 2022, 861 521\$; 2023, 72 172\$.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

10. Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds ne sont pas en conformité avec cette exigence.

11. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital déchets solides

Au 31 décembre 2020, les fonds de capital et d'emprunt de la Commission de Services Régionaux de Kent indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital déchets solides
Actif à court terme	7 000 \$
Passif à court terme	<u>4 452</u>
	<u>2 548 \$</u>

Cet excédent est le résultat d'une contribution de la réserve capital déchet solide qui sera utilisé pour financer des dépenses en capital futures.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2020

12. Tableau de présentation sectorielle

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	2020 Consolidés	2019 Consolidés
Recettes							
Cotisations des membres	- \$	112 516 \$	764 375 \$	1 079 283 \$	282 051 \$	2 238 225 \$	2 031 790 \$
Vente de services	500	-	35 729	1 674 446	-	1 710 675	1 713 761
Transferts gouvernementaux	50	-	-	18 944	27 751	46 745	99 362
Intérêts	889	-	-	1 700	-	2 589	3 840
Autres revenus	1 898	-	33 646	1 890	-	37 434	16 784
	3 337	112 516	833 750	2 776 263	309 802	4 035 668	3 865 537
Dépenses							
Salaires et bénéfices	222 980	38 033	543 687	181 691	114 602	1 100 993	927 318
Biens et services	152 103	30 744	166 622	2 332 468	158 202	2 840 139	2 771 482
Amortissement	-	-	5 676	482	-	6 158	5 911
Autres	-	133	-	-	-	133	525
	375 083	68 910	715 985	2 514 641	272 804	3 947 423	3 705 236
Excédent (déficit) pour l'année	(371 746) \$	43 606 \$	117 765 \$	261 622 \$	36 998 \$	88 245 \$	160 301 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2020**13. Réconciliation de l'excédent de l'année**

	Services généraux	Services d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services d'aménagement local	Services d'aménagement local	Services d'aménagement local	Capital Services local	Fonctionnement Gestion des déchets solides	Capital Gestion des déchets solides	Autres services partagés	Réserve Capital et Fonctionnement	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2020 sous CSP	(371 745) \$	43 608 \$	123 441 \$	(5 676) \$	260 403 \$	(482) \$		36 997 \$	1 699 \$		88 245 \$	
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis												
Surplus (déficit) d'avant dernière année	-	(8 370)	34 478	-	49 995	-	-	2 305	-	-	78 408	
Transferts entre fonds:												
Transfert du fonctionnement d'aménagement local à la réserve	-	-	(600)	-	-	-	-	-	600	-	-	
Transfert du fonctionnement solides à la réserve	-	-	-	-	(50 000)	-	-	-	50 000	-	-	
Transfert du fonctionnement collaboratifs et d'aménagement fonctionnel à la réserve	-	(500)	-	-	-	-	-	-	500	-	-	
Allocation des services généraux	371 745	(39 470)	(133 169)	-	(189 983)	-	-	(9 123)	-	-	6 158	
Dépense d'amortissement	-	-	-	5 676	-	482	-	-	-	-	-	
Changement du montant enregistré sous CSP du régime de retraite à prestation défini	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	371 745	(48 340)	(99 291)	5 676	(189 988)	482	(6 818)	51 100	84 566			
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2020	- \$	(4 732) \$	24 150 \$	- \$	70 415 \$	- \$	30 179 \$	52 799 \$	172 811 \$			

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2020**14. État des réserves**

Actifs	Réserve Fonctionnement Collab. régionale		Réserve Fonctionnement Déchets solides		Réserve Fonctionnement Déchets solides		Réserve Fonctionnement Aménag. local		2020 Total		2019 Total	
	Fonctionnement Collab. régionale	Déchets solides	Déchets solides	Déchets solides	Déchets solides	Déchets solides	Aménag. local	Aménag. local	Total	Total	Total	Total
Investissements	- \$	77 543 \$	140 953 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	218 496 \$	218 496 \$	216 796 \$	216 796 \$
Débiteurs	5 000	55 698	-	-	41 564	-	-	102 262	102 262	102 262	45 464	45 464
Créditeurs	-	-	(7 408)	-	-	-	-	(7 408)	(7 408)	(7 408)	(1 710)	(1 710)
Excédent accumulé	5 000 \$	133 241 \$	133 545 \$	41 564 \$	41 564 \$	41 564 \$	41 564 \$	313 350 \$	313 350 \$	313 350 \$	260 550 \$	260 550 \$

Revenus

Transfert du fond d'aménagement local	- \$	- \$	- \$	600 \$	600 \$	600 \$	17 000 \$
Transfert du fonds de déchets solides	-	50 000	-	-	-	50 000	26 000
Transfert du fonds de collaboration régionale	500	-	-	-	-	500	2 000
Intérêts	-	737	962	-	-	1 699	2 399
Excédent pour l'année	500 \$	50 737 \$	962 \$	600 \$	600 \$	52 799 \$	47 399 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2020

15. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	Amorissement Immobilisations	Transferts	Total
Recettes								
Cotisations des membres	- \$	103 900 \$	764 375 \$	2 686 642 \$	284 337 \$	- \$	- \$	3 839 254 \$
Ventes de services	-	-	25 000	-	-	-	-	25 000
Transferts gouvernementaux	-	-	-	-	19 501	-	-	19 501
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	361 900	-	-	-	-	-	(361 900)	-
Intérêts	-	-	500	363	-	-	-	863
Excédent d'avant dernière année	-	-	34 478	49 995	7 543	-	(92 016)	-
Autres revenus	1 500	-	7 200	3 000	5 000	-	-	11 700
	363 400	103 900	831 553	2 740 000	316 381	-	(453 916)	3 896 318
Dépenses								
Gouvernance	49 800	-	-	-	-	-	-	49 800
Administration	313 600	43 030	246 400	477 763	309 843	-	(361 900)	1 028 736
Aménagement régional	-	1 000	-	-	-	-	-	1 000
Collaboration régionale en matière de services de police	-	18 500	-	-	-	-	-	18 500
Planification régionale des mesures d'urgence	-	33 000	-	-	-	-	-	33 000
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	-	-	583 653	-	-	5 676	-	589 329
Opérations - gestion des déchets solides	-	-	-	2 214 198	-	482	-	2 214 680
Services financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts	-	-	1 500	-	1 300	-	-	2 800
Transfert au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	-	48 039	-	-	(48 039)	-
Déficit d'avant-dernière année	-	8 370	-	-	5 238	-	(13 608)	-
	363 400	103 900	831 553	2 740 000	316 381	6 158	(423 547)	3 937 845
Surplus (déficit)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(6 158) \$	(30 369) \$	(41 527) \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

16. Support des dépenses	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
Gouvernance			
Services généraux			
Membres du conseil			
Honoraires	35 000 \$	40 992 \$	37 347 \$
Déplacements	9 000	5 667	10 411
Formation et perfectionnement	3 000	755	9 362
Autres	2 800	2 191	6 182
	49 800 \$	49 605 \$	63 302 \$
Administration			
Services généraux			
Bureau du directeur général			
Salaires et avantages sociaux	114 000 \$	106 254 \$	107 611 \$
Déplacements	5 500	4 501	8 893
Formation et perfectionnement	10 000	6 504	7 609
Gestion financière			
Salaires et avantages sociaux	58 500	62 754	59 923
Déplacements	1 500	620	941
Frais d'audit et comptabilité externe	14 000	17 103	14 053
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	8 500	12 482	9 437
Assurance responsabilité	15 000	16 755	16 939
Services professionnels ou de consultation	8 000	4 293	23 435
Frais légaux	-	850	374
Immeuble de bureaux	21 000	15 861	15 731
Fournitures et matériel de bureau	8 000	15 103	12 548
Télécommunications	3 600	8 348	5 131
Autres	46 000	50 105	47 792
	313 600 \$	321 533 \$	330 417 \$
Services d'aménagement local			
Autres services administratifs			
Relations publiques et promotion	8 500 \$	9 538 \$	5 460 \$
Services professionnels	6 500	41 739	11 552
Immeuble de bureaux	58 000	53 115	53 629
Matériel et fournitures de bureau	12 500	19 847	23 881
Télécommunications	11 000	11 884	10 641
Autres	19 900	20 113	23 879
	116 400 \$	156 236 \$	129 042 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

16. Support des dépenses	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
Services de gestion des déchets solides			
Bureau du directeur			
Salaires et avantages sociaux	76 500 \$	77 445 \$	75 353 \$
Déplacements	5 000	836	5 983
Formation et perfectionnement	6 500	1 182	7 003
Travail Sécuritaire NB	3 000	5 383	3 580
Autres services administratifs			
Honoraires professionnels	4 000	3 238	2 851
Immeuble de bureaux	22 000	18 200	18 274
Matériel et fournitures de bureau	8 500	4 928	9 294
Télécommunications	4 000	4 114	3 566
Autres	2 000	1 321	131
Éducation publique			
Publicité, visites et promotion	103 800	104 773	129 725
Déplacements	4 000	3 108	4 996
Comité technique	6 000	3 086	3 776
Coordonnateur en éducation	47 000	52 716	48 064
	292 300 \$	280 330 \$	312 596 \$
Aménagement régional			
Autres services administratifs			
Autres	4 500 \$	36 833 \$	5 243 \$
Autres services partagés			
Administration			
Salaires et avantages sociaux	82 095 \$	113 799 \$	61 008 \$
Déplacements	8 550	313	3 401
Formation et perfectionnement	6 100	1 495	725
Travail sécuritaire NB	-	1 794	1 790
Autres services administratifs			
Matériel et fournitures de bureau	7 131	3 242	2 553
Immeuble de bureaux	3 600	5 148	4 253
Frais professionnels	1 835	694	131
Télécommunications	2 200	979	1 208
Autres	155 825	144 962	145 753
	267 336 \$	272 426 \$	220 822 \$
	994 136 \$	1 067 358 \$	998 120 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

16. Support des dépenses	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
Aménagement régional			
Déplacements	<u>1 000 \$</u>	<u>357 \$</u>	<u>802 \$</u>
Collaboration régionale en matière de services de police			
Déplacements	<u>18 500 \$</u>	<u>12 407 \$</u>	<u>9 775 \$</u>
Planification régionale des mesures d'urgence			
Déplacements	<u>33 000 \$</u>	<u>19 180 \$</u>	<u>30 369 \$</u>
Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations			
Déplacements	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>100 \$</u>
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments			
Services d'aménagement			
Salaires et avantages sociaux	405 053 \$	397 704 \$	330 889 \$
Déplacements	10 000	9 707	12 206
Formation et perfectionnement	10 000	3 187	6 217
Examen d'aménagement et comité d'ajustement	6 000	5 639	6 669
Autres	1 200	-	887
Amortissement	5 676	5 676	5 309
	<u>437 929 \$</u>	<u>421 913 \$</u>	<u>362 177 \$</u>
Services d'inspection			
Salaires et avantages sociaux	128 000 \$	118 942 \$	111 065 \$
Déplacements	18 000	17 334	21 204
Formation et perfectionnement	5 000	321	4 633
Autres	400	-	-
	<u>151 400 \$</u>	<u>136 597 \$</u>	<u>136 902 \$</u>
	<u>589 329 \$</u>	<u>558 510 \$</u>	<u>499 079 \$</u>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020

16. Support des dépenses

	Budget 2020	Réal 2020	Réal 2019
Gestion des déchets solides			
Opérations d'enfouissement			
Enfouissement Westmorland-Albert	709 600 \$	751 770 \$	710 238 \$
Opérations de la station de transfert			
Réacheminement des déchets			
Entente - Népisiguit-Chaleur	1 492 598 \$	1 469 805 \$	1 365 936 \$
Programme de compostage			
Composteurs résidentiels	7 000 \$	4 291 \$	5 200 \$
Déchets ménagers dangereux			
Collecte	5 000	6 152	6 242
Amortissement	482	482	602
	<u>2 214 680 \$</u>	<u>2 232 500 \$</u>	<u>2 088 218 \$</u>
Services financiers			
Services d'aménagement local			
Frais de services bancaires	- \$	3 946 \$	2 943 \$
Services d'aménagement local			
Frais de services bancaires	1 500 \$	1 239 \$	535 \$
Services de gestion des déchets solides			
Frais de services bancaires	- \$	1 811 \$	11 337 \$
Aménagement régional			
Frais de services bancaires	- \$	133 \$	149 \$
Autres services partagés			
Frais de services bancaires	1 300 \$	377 \$	507 \$
	<u>2 800 \$</u>	<u>7 506 \$</u>	<u>15 471 \$</u>